

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 45 (1998)
Heft: 7-8

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editio romand

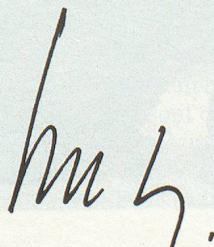
De moratoire en moratoire!

Après celui de 1992, qui portait sur une réorganisation nécessaire de la PCi, selon le chef du département de l'époque, ce nouveau bras de fer porte une ombre de plus sur l'institution. Le récent moratoire sur les cours d'introduction, décreté par Robert Cramer, chef du Département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie du canton de Genève, le 23 juillet 1998, est une étape de plus dans l'incompréhension qui semble régner entre l'OPFC et le canton du bout du lac. En effet, depuis 1993, Genève applique une durée de trois jours (au lieu de quatre) pour les cours d'introduction.

De son côté, l'OPFC, bien qu'ayant toujours désapprouvé cette façon «d'interpréter» les instructions pour l'organisation des cours, verse intégralement les subventions (environ Fr. 80 000.- pour 1998). Il ne nous appartient pas de jauger la position des uns et des autres, d'autant qu'un recours a été interjeté par l'Etat de Genève.

Il n'empêche que l'application rigide des instructions fédérales est très mal ressentie et ne peut avoir que des effets contre-productifs par rapport à l'objectif recherché par l'OPFC; s'il y en a un? Pour Genève, l'occasion est trop belle de démontrer que les efforts de réflexions dans la recherche de la coordination des secours, assortis d'économies pour la communauté, se heurtent non pas à un examen objectif mais plus simplement à une administration inflexible, voire tatillon et ankylosée. A l'heure où l'on cherche à rendre la PCi plus efficiente et moins chère, l'excès de zèle de l'OPFC pourrait avoir des répercussions négatives dans les esprits de ceux qui verront assez bien une disparition pure et simple de la PCi.

René Mathey



Les tourbillons de la «modernité»

AGPC: vers une nouvelle identité

Au menu: les réflexions de l'AGPC sur son avenir et celles de Jacques-Simon Eggly sur son travail au sein de la Commission Brunner. Quant à Robert Cramer, conseiller d'Etat, il s'est exprimé sur le rôle et les missions primordiales de la PCi. Une quarantaine de membres étaient présents; on reconnaissait dans l'assemblée Sadok Snaïdi, Secrétaire général de l'OIPC, Philippe Wassmer, directeur de la Sécurité Civile, Guy Progin, responsable de la PCi cantonale, Marcel Gaille, vice-directeur de l'OPFC, Eric Ischi, chef OPC de la Ville de Genève, et Hans Jürg Münger, secrétaire central de l'USPC. Celui-ci apportait les salutations de l'association faîtière et remerciait l'AGPC de ses diverses activités durant l'exercice écoulé.

RENÉ MATHEY

Ayant déjà annoncé son intention de quitter la présidence de l'AGPC l'année dernière, J.-S. Eggly a tenu à rappeler qu'il n'avait pas l'impression de quitter un bateau en train de couler, bien au contraire puisqu'une réflexion de fond est cours, réflexion coordonnée avec tous les partenaires. Il en veut pour preuve le fait que l'AGPC continue, sous l'experte présidence de Pierre Kyburz, qui a accepté un mandat d'une année. Pour J.-S. Eggly, les différents tourbillons rencontrés ces derniers mois tiennent au vocabulaire typique de la modernité: réforme, restructuration, regroupement des forces etc., touchant tous les acteurs de la PCi, tant au plan fédéral cantonal que communal. Dans son rapport, J.-S. Eggly, président de l'AGPC, a rendu compte de résultat des débats de la commission Finances et marketing, créée il y a deux ans, dans le dessein de résoudre la question de la mission de l'Association. Malheureusement, cette redéfinition des activités de l'AGPC n'a pu aboutir... Pour le président Eggly, «Cette prise de conscience de la nécessité de redéfinir les buts, la tente depuis deux ans, s'est fait jour de manière précise au cours des derniers mois et les membres du comité ont décidé d'aborder le problème de face et de poser clairement la question de la mission. Notre Association peut-elle être utile à la protection civile, compte tenu de l'évolution de cette organisation et notamment de son intégra-

tion à la Sécurité civile? Dans quel cadre pourrait s'exercer le travail d'information, alors que l'OPFC confie désormais aux cantons et aux communes des tâches accrues en matière d'information?»

Plusieurs activités ont émaillé la vie de l'AGPC durant l'année écoulée. Tout d'abord une présence dynamique à la Foire de Genève, sous la forme d'une animation presque chaque jour renouvelée par la présence de plusieurs organisations: Organisation Internationale de PCi, la Ville de Genève, les OPC Lac, Salève, Meyrin-Mandement, Vernier, Salavran, Cressy et Lancy, sans oublier l'OPC de l'Hôpital cantonal. Pour des raisons financières, et malgré le succès rencontré (de 40 à 100 personnes les jours de semaines et 100 à 200 les jours de week-end) l'AGPC ne renouvellera cette action que tous les deux ans. La prochaine est programmée pour novembre 1999.

Coordination et esprit de service

Pour Robert Cramer, la Sécurité civile connaît deux éléments: «C'est un Service de



J.-S. Eggly: «... garantir notre sécurité ne consiste plus seulement qu'à maintenir une défense militaire forte, mais aussi de collaborer avec nos voisins avec les organisations, les alliances qui entourent notre pays.»



Pierre Kyburz reprend la présidence de l'AGPC.

l'Etat, qui effectue actuellement une démarche interne de réorganisation dans le but de favoriser l'adaptation à l'évolution des secours dans le canton et recherche les voies et moyens d'être plus efficace et performant. Cette mutation passe par l'étude d'une meilleure répartition des tâches entre canton et communes dans le domaine de la défense incendie et de la PCi. Au niveau fédéral le rapport de la Commission Brunner a été rendu public et ouvre un certain nombre de nouvelles voies. Ce que l'on peut dire, c'est que Genève peut se réjouir d'avoir devancé une bonne partie des pistes évoquées par le rapport. Dans le domaine des abris, on ne saurait passer sous silence le projet abri 2000 élaboré en commun avec le service géomatique du Département de l'intérieur, le SCPCi, la Ville de Genève et l'Association des communes genevoises. Ce nouvel outil permettra une meilleure gestion des infrastructures de PCi et par là même une meilleure étude des dépenses dans ce domaine. Ainsi, bien que l'effort entrepris par le canton depuis 1991 pour mettre en place une PCi mieux adaptée trouve maintenant sa pleine justification auprès de nombreux cantons et, depuis, par l'OFPC. Nous devons, pour rester performant, de continuer notre mutation, principalement par une plus grande souplesse de notre organisation qui devra être encore simplifié et allégée. En se fondant sur notre expérience, nos voisins confédérés constituent actuellement des

éléments d'intervention rapide calqués sur le modèle genevois et prévoient des états-majors régionaux au profit des autorités civiles. Aujourd'hui, les moyens d'information mis en place au niveau du Département devront également permettre à la

Sécurité civile de favoriser la participation des groupements associatifs tels que le vôtre. Plus concrètement, une collaboration entre la Sécurité civile et l'AGPC se justifie pleinement dans le cadre de stands de présentation, d'échanges d'articles entre notre publication et la vôtre. J'aime-rais affirmer clairement qu'en ce qui concerne les organisations communales et intercommunales, le département entend que les structures actuelles soient maintenues. La crédibilité de l'organisation de la PCi n'est assurée dans notre canton que par l'existence même des deux entités qui se sont mises en place; c'est-à-dire d'une part les détachements d'intervention spécialisés et d'autre part les généralistes. Cela dit», poursuit Robert Cramer, «l'évolution au niveau du canton et les impulsions fédérales impliqueront forcément un redimensionnement de l'infrastructure actuelle, non seulement des Services du Feu mais aussi de la PCi.» Il met aussi l'accent sur l'importance de la participation active des différentes entités engagées dans ce processus d'évolution, et affirme que le Département est prêt à coordonner les réflexions nécessaires entre les collectivités publiques et les différentes associations qui sont parties prenantes. Une Commission de travail regroupant les différents intervenants prépare un dispositif permettant l'installation d'une structure coordonnée, où chacun connaît sa place et ses responsabilités. Et de poursuivre: «Dans le même temps que nous recherchons cette



PHOTOS: RMINFO, PULY

Robert Cramer:
«Il est plus que jamais nécessaire de sortir d'un certain nombre d'attitudes de châpelles, de celles visant à ce que chacun possède son territoire, son matériel dont on garde soigneusement l'usage même s'il doit rester au dépôt.»

coordination, il m'apparaît souhaitable que votre Association coordonne également ses efforts avec les autres associations et d'autres groupements actifs dans le domaine de la PCi et examine, à l'instar de ce qui se passe dans le canton de Vaud, dans quelle mesure des rapprochements pourraient être envisagés. Nous n'avons pas besoin de vous pour faire œuvre de pionnier comme dans les années cinquante; nous avons besoin de vous pour nous permettre d'accompagner l'évolution nécessaire en matière de Sécurité des personnes et des biens. Il est plus que jamais nécessaire de sortir d'un certain nombre d'attitudes de chapelles, de celles visant à ce que chacun possède son territoire, son matériel dont on garde soigneusement l'usage même s'il doit rester au dépôt. Il est réellement nécessaire que toutes celles et tous ceux qui sont amenés à concourir à la sécurité de notre canton retrouvent le sentiment du service, du devoir et aussi celui de l'utilité de leurs tâches.» On ne peut être plus clair!

Les arcanes de la Commission Brunner

Après avoir rappelé le contexte historique de la constitution de la Commission, Jacques-Simon Eggly a reformulé les questions posées. Pour lui, le défi posé à la

Commission était grand et il est vrai que le rapport souffre d'un certain nombre de défauts. Parmi les critiques, on peut citer la position de quelques experts qui s'étonnent du peu de cas fait à la PCi alors que parmi les menaces évoquées par la Commission, figurent en bonne place celles des armes bactériologiques et chimiques ainsi que du terrorisme. On peut donc aisément imaginer des actes utilisant ces procédés et pour lesquels la PCi pourrait être conduite à intervenir. Autre chose encore, entendu dans des milieux politiques genevois et qui s'étonne de voir le rapport souligner la nécessité évidente et croissante de collaboration de sécurité européenne, et de constater qu'il n'y a aucune option politique vraiment claire. Dans ce cadre, est-ce que oui ou non, poursuit Jacques-Simon Eggly, la Suisse considère que la sécurité collective passe par une adhésion à l'Union européenne, ou encore à l'OTAN? De ce fait, a-t-on encore le droit de «balader» l'opinion publique avec l'idée que la neutralité est toujours valable? Du point de vue de la cohérence et de la logique, le rapport de la Commission n'est pas historique, dans la mesure où il ne répond pas ou ne vas pas jusqu'au bout de certains raisonnements, et qu'il n'apporte pas, par rapport à d'autres documents antérieurs, d'enseignements véritablement nouveaux. Bref, le miracle de cette commission et

l'importance de ses délibérations tient au fait que l'on ne puisse plus jamais raisonner après comme on le faisait avant. «En effet», poursuit Jacques-Simon Eggly, «cette commission qui avait le défaut, apparemment, de n'exprimer que les différentes sensibilités du Pays, a produit un travail imparfait, certes, mais exprimé dans un rapport auquel tout le monde a souscrit, sauf Christophe Blocher. On peut s'en étonner, notamment lorsque l'on constate que même un Andréas Gross, auteur de la première initiative du GssA, ne soutient pas les deux autres et sort même de ce groupement, est entré dans la logique d'une réflexion qui voit maintenant la politique de sécurité de façon beaucoup plus large que dans la seule défense militaire du territoire. En synthétisant les recommandations du rapport et en laissant la responsabilité de son exploitation par l'autorité politique, on peut tout de même relever que garantir notre sécurité ne consiste plus seulement qu'à maintenir une défense militaire forte, mais aussi de collaborer avec nos voisins avec les organisations, les alliances qui entourent notre pays.»

Toute la question est maintenant de savoir, conclut Jacques-Simon Eggly, comment ce rapport va être exploité. Le suivi sera extrêmement important.

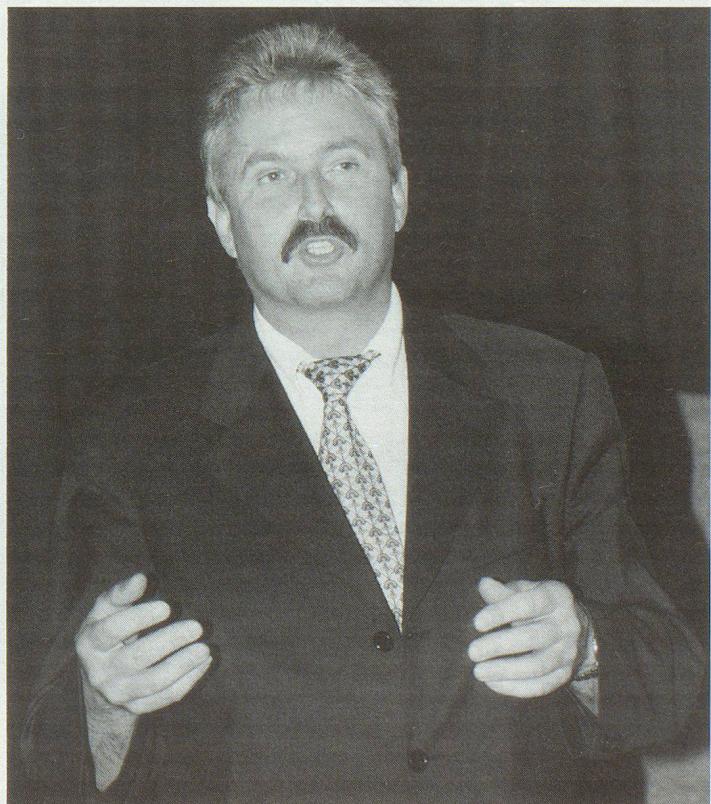
Réunir les forces

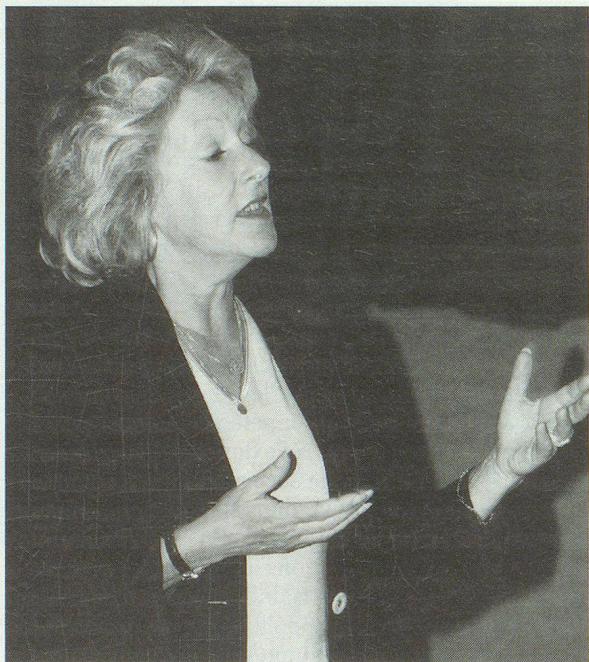
L'ACVCS souhaite l'ouverture

rm. L'Association cantonale vaudoise des cadres supérieurs (ACVCS) a tenu son assemblée générale ordinaire dans la salle de l'Octogone de Pully. A l'ordre du jour: une modification des statuts qui a donné lieu à un échange d'idées intéressant. Si les membres n'ont été que peu à répondre présent, la mutation souhaitée par le Comité et son président Patrick Farjon a retenu l'attention de beaucoup de présidents de comités d'organisation de PCi, ainsi que de celle de Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, Christiane Langenberger, conseillère nationale et présidente de l'AVPC, Michel Buttin, chef de l'Office cantonal de PCi et de Jean-François Cachin, président de l'Association vaudoise des sapeurs-pompiers.

Dans son rapport, Patrick Farjon, constate que l'ACVCS, à l'instar d'autres associations confrontées à la Réforme de la PCi, subit une certaine érosion de ses membres. Le décompte montre actuellement un effectif de 214 membres dont 198 sont cotisants! Trente-trois membres, sans compter les invités, avaient pourtant fait le déplacement car, il faut bien le dire, l'ordre

Jean-Claude Mermoud: «Pour moi, et compte tenu de la diminution des effectifs, il ne saurait être question d'avoir plus d'un centre d'instruction dans ce canton.»





Christiane Langenberger: «... la tendance est à la Sécurité de la population, pas seulement à l'institution Protection Civile.»



Patrick Fajon: «La volonté d'ouverture répond à une nécessité vitale pour le bien de la protection de la population.»

PHOTOS: RMINFO, PULLY

du jour comportait une modification provisoire importante des statuts, soit, la dénomination de l'Association elle-même ainsi qu'une nouvelle définition des membres actifs, assortit de la création d'une commission chargée d'affiner la modification des statuts.

Sur le plan symbolique, le président de l'ACVCS ne pouvait rêver mieux que de siéger dans les locaux de l'Octogone de Pully. En effet, l'Octogone symbolise la résurrection; intéressant, n'est-il pas?

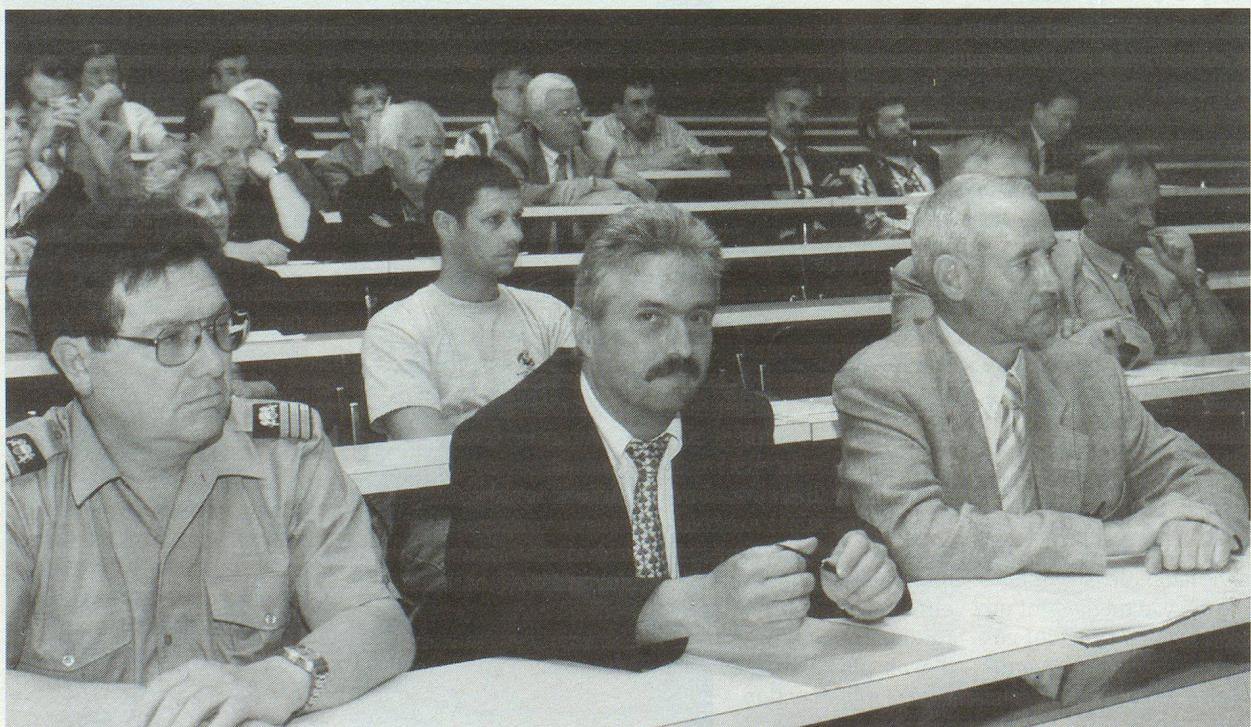
Il n'empêche que pour Patrick Farjon ce changement est important. Selon lui, il conditionne l'avenir même de l'association

en permettant un rapprochement avec l'Association Vaudoise pour la Protection des Civils. Cet ordre du jour s'inscrit, selon le président, dans le droit fil du séminaire de Schötz, organisé à l'initiative de l'USPC, soit: réunir les forces vives du Pays, dans l'intention de garantir la sécurité des personnes et des biens, par le biais de la PCi bien sûr, mais pas seulement. Cette volonté d'ouverture, de réunion est également un vœu du canton, car le renforcement de son autorité voulue par les autorités fédérales, nécessite un échange permanent avec une association forte, active sur le plan technique et politique.

C'est tout l'enjeu du débat proposé à l'assemblée.

Un certain malaise

D'emblée, le terme de provisoire gêne visiblement l'auditoire, même si chacun était parfaitement conscient du côté un brin provocateur de la question posée. Par exemple, pour Pierre-André Masson, chef de l'ORPC Riviera, il serait plus judicieux d'entamer une procédure de consultation auprès des membres, afin de clarifier la nécessité de changer les statuts. Pour d'autres, et notamment Pierre Spahr, cette nou-



DAY

aujourd'hui
demain pour une
sécurité à la
hauteur
d'aujourd'hui

Des auditeurs
attentifs,
de g. à dr.: Jean-
François Cachin,
président de la
Fédération
vaudoise des Sa-
peurs-pompiers,
Jean-Claude
Mermoud,
conseiller d'Etat
et Michel Buttin,
chef de l'Office
cantonal de PCi.

uelle appellation de l'ACVCS deviendrait très voisine de l'AVPC, dont, comme chacun le sait, les buts sont quasi identiques et beaucoup de membres sont actifs dans les deux; alors pourquoi ne pas pousser les contacts entre les deux associations et finaliser le tout en une seule fois? Christiane Langenberger rappelle que les contacts existent depuis bien quelque temps et que chaque association a pu se rendre compte, au fil du temps, à la fois de l'érosion de ses membres, mais aussi que la complémentarité des activités pouvait donner naissance à une association plus forte. Il ne faut pas oublier non plus, poursuit Christiane Langenberger, que le terme de protection civile à un côté réducteur; à preuve, la tendance serait à l'utilisation d'un terme plus vaste, tel que celui de Sécurité civile, dont la protection civile serait un partenaire au même titre que d'autres.

Finalement, l'assemblée décide de constituer une commission, constituée de cinq

personnes (Christiane Langenberger, René Devantay, P.-A. Masson, Roland Humberstet, Pascal Vogt et un représentant du Service cantonal à titre d'auditeur), dont le mandat consistera à redéfinir un nom pour l'association et de créer les conditions d'une ouverture à d'autres partenaires.

Le message du conseiller d'Etat

Jean-Claude Mermoud, qui vient «d'hériter» du Département de Sécurité et Environnement, tient à souligner que le Conseil d'Etat a institué un moratoire de fait (et non de droit) sur toutes nouvelles constructions d'abri de PCi, jusqu'à ce que l'on puisse situer la place de la protection civile dans l'évolution de cette fin de siècle. Quant à l'orientation à donner à l'instruction dans le canton, c'est un problème très préoccupant, souligne Jean-Claude Mermoud, et qui provoque certaines tensions dans les régions. Pour le chef du Département, les

choses sont claires; même si on souhaite une PCi plus musclée il ne saurait être question que le canton dispose de plus d'un centre d'instruction. Ce qui pose tout le problème de la reconversion du CRIE et du CRIOS. Quant à la RAMA (centre lausannois) il semble qu'une solution soit trouvée grâce aux sapeurs-pompiers. Pour Jean-Claude Mermoud, il y a toute une évolution à conduire; elle est déjà entamée puisque par exemple les effectifs vont passer de 50 000 personnes à 27 000 et les intentions sont de diminuer encore ce dernier nombre. Le chef du Département a affirmé la valeur qu'il accorde à la PCi. Il insiste pourtant sur le rôle essentiel du partenariat avec les sapeurs-pompiers et l'armée et de la création prochaine de forces d'interventions rapides dans les régions. Pour conclure, le chef de Département appelle de ces vœux la réunion des forces des associations proches de la PCi qui lui paraît susceptible de répondre aux défis de cette fin de siècle. □

OPC Lac et Sapeurs-pompiers

Exercice pilote à Richelien

rm. Philippe Wassmer, directeur de la Sécurité civile l'avait annoncé depuis plusieurs mois. Une série d'exercice test portant sur la collaboration entre PCi et Sapeurs-pompiers auraient lieu cette année. L'idée est de mettre au point, avec quatre exercices impliquant autant de régions, un exercice type contenant quasi toutes les situations de collaboration possible entre les centres de compétences PCi et Sapeurs-pompiers. Cette fois, c'est l'OPC Lac qui était placé sous les «feux».

Evoquer la collaboration, la synergie, cela fait toujours très bien autour d'une table, d'autant qu'on ne court pas le risque d'une remise en question puisque chacun peut exposer les particularités de sa «chapelle». L'exercer sur le terrain hors du contexte réel on le concède, c'est mieux. C'est la seule manière de mettre en pratique les théories débattues dans les aréopages spécialisés, mais surtout de faire connaissance avec l'autre, en direct. C'est tout bénéfice pour la sauvegarde de la population.

Le scénario pilote est baptisé «partenariat». La direction de l'exercice est assurée par Philippe Wassmer, assisté de Roland Kilchoer. Pour des raisons techniques et aussi parce qu'il n'est pas possible d'envi-



Exposé du scénario et des objectifs...



L'engagement, on s'organise...



Intervention du sauvetage dans la chaleur et la fumée...

sager un feu dans un village, pas plus qu'il n'est question de constituer à chaque fois des décombres, ces exercices pilotes se déroulent au Centre d'instruction de la Ville de Genève (Richelien) ainsi qu'à

Epeisses. Pour l'OPC Lac, sur la sellette, l'exercice commence le jour précédent par un cours de répétition, doublé d'une instruction d'urgence sur le nouveau matériel. Ce n'est pas inutile puisque pour

beaucoup de participants, 6 ans se sont écoulés depuis leur dernier exercice!

Partenario

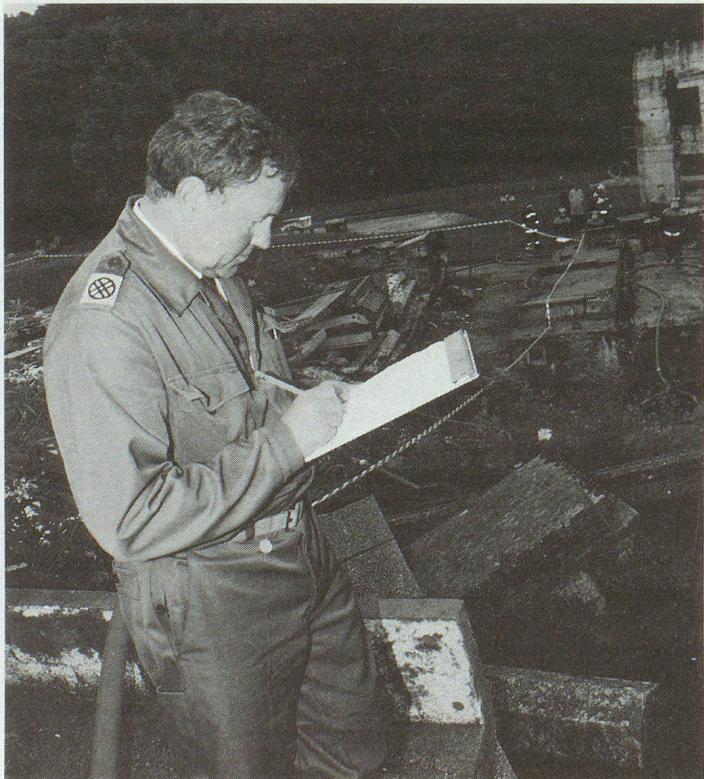
Pour cet exercice, plus de 50 personnes étaient mobilisées. La formation de Sauvetage de l'OPC Lac, sous la direction d'André Adank, le corps des Sapeurs-pompiers d'Anières avec l'appui des Samaritains de Collonges-Bellerive. La sécurité du site était assurée par les SP de Cologny.

L'exercice a débuté à 19 h 00 par un temps de circonstance: pluie, vent, froid. Il a duré jusqu'à 21 h 00 environ. Il avait pour premier objectif celui de l'organisation et de la coordination de la place sinistrée; le second, d'apprendre à connaître les moyens et les possibilités des partenaires et le troisième de travailler ensemble.

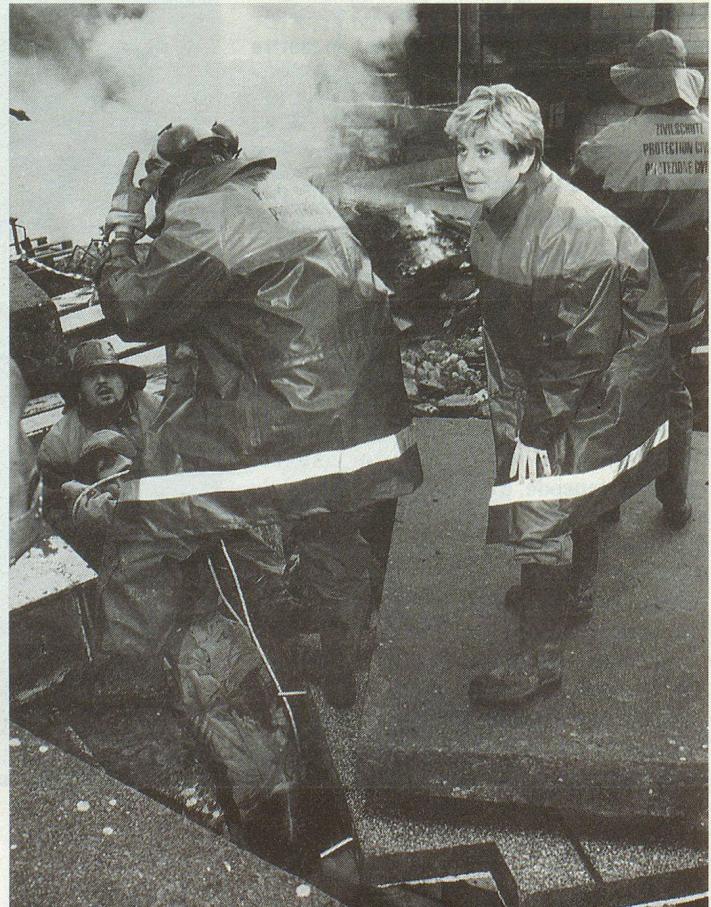
Sans entrer dans les détails, on peut dire que cet exercice a très rapidement montré les lacunes des uns et des autres, où l'excès de précipitation n'est pas le moindre. Où l'on voit aussi que la motivation et le désir de bien faire ne sont pas toujours de bons conseillers dans l'accomplissement des actes essentiels du sauvetage.

Pour Philippe Wassmer, ces exercices pilotes sont essentiels; ils permettront de définir une politique précise en matière d'exercice et d'affiner le contenu de ceux-ci. Après l'analyse fouillée des trois exercices pilotes, un cycle de 4 ans permettra d'exercer la collaboration avec toutes les régions du canton. □

André Adank: «On a les noms...»



Pas si simple d'extraire un blessé...



PHOTOS: RAVINFO, PULY

Remise de diplôme

A l'heure africaine

rm. Après une formation qui aura duré une dizaine de jours au Centre de formation de PCi de la Ville de Genève, les participants ont reçu leur diplôme de mains de Sadok Snaïdi, Secrétaire général de l'OIPC, et André Hediger, Maire de Genève. A eux maintenant, de transmettre ce nouveau savoir faire dans leur pays.

Onze responsables pour l'intervention en cas de catastrophe, en provenance du continent africain, ont participé au projet pilote de formation de cadres, créé en commun par le Service de PCi de la Ville de Genève et l'Organisation internationale de protection civile (OIPC). Pendant leur séjour, ils ont aussi eu la possibilité de s'entretenir avec des responsables du Centre de Sécurité et de prendre des contacts avec les Services spécialisés de l'ONU.

Sanctionnée par un diplôme, cette formation compte quatres modules. On y travaille sur les principes de la direction d'opération de secours, le déroulement de ces opérations, la technique d'intervention et l'intervention elle-même, sous forme théorique et pratique.

Lors de la cérémonie, le Secrétaire général de l'OIPC, Sadok Snaïdi, a tenu à remercier le soutien apporté par le Gouvernement

André Hediger, Maire de Genève, et Sadok Snaïdi, Secrétaire général de l'OIPC, lorsque la remise des diplômes.



PHOTOS: RAMINFO, PULLY

Marie-Noël Inack
Inack, directrice
de la PCi
du Cameroun.



Photo de
famille des
onze pays
participants,
avec les
organisateurs.

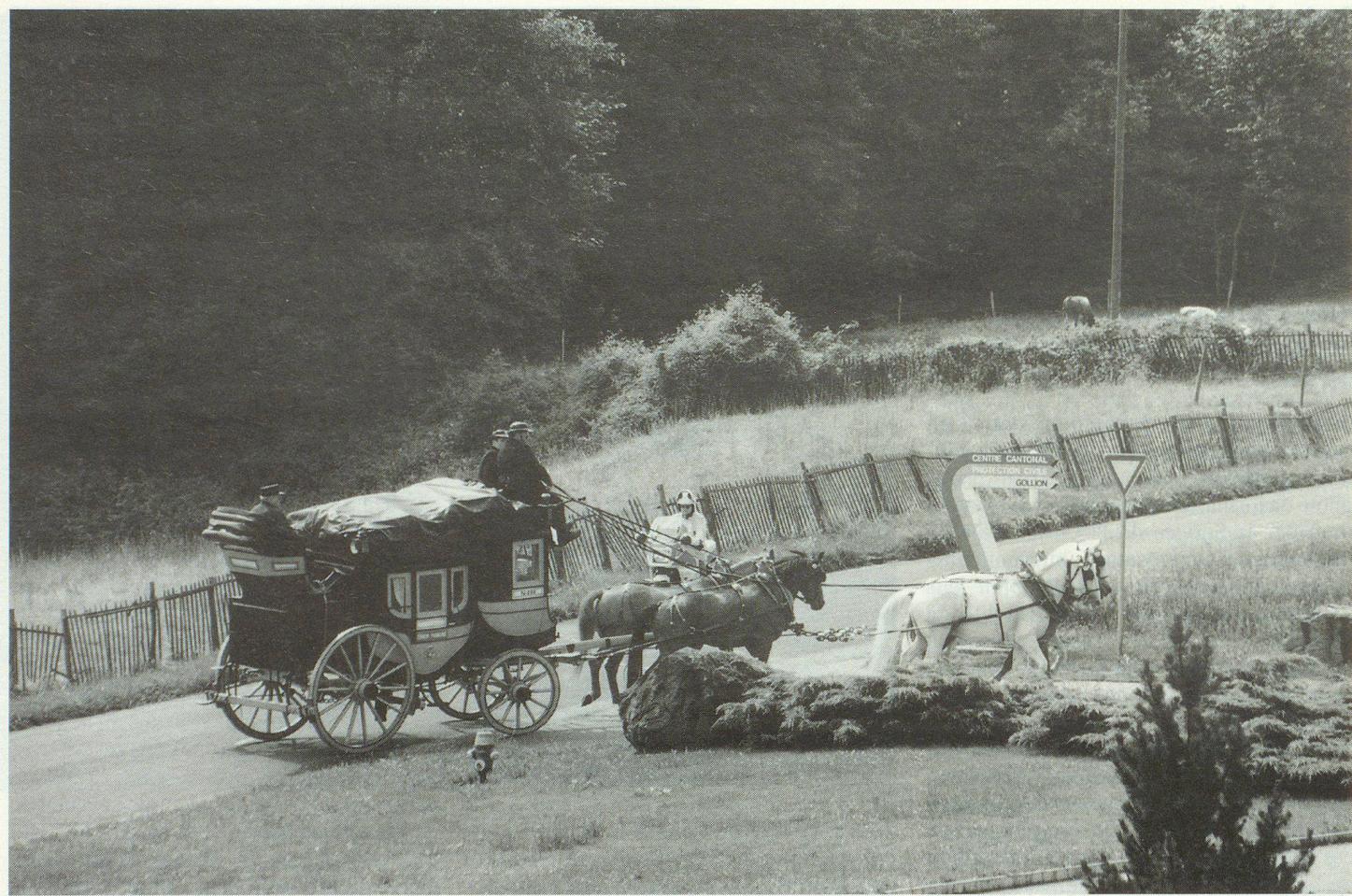
Suisse, la Ville de Genève et le Service de PCi qui a concocté les modules de formation. Pour lui c'est un succès qui sera certainement renouvelé.

Quant à André Hediger, Maire de Genève, dont on connaît la sensibilité aux problèmes humains et écologiques, il a mis en

avant la vocation de la Ville de Genève à soutenir les minorités. Il faut préciser que le Maire est très actif dans une Association de Maires, association qui répondait à un vœu du Secrétaire général de l'ONU de 1986 qui à l'époque souhaitait, pour la promotion de la paix s'appuyer non seulement sur les pays mais aussi sur les Villes, qui par force sont plus proches de la population que les Etats en tant que tel.

Les participants ont tous relevé la qualité des cours suivis et la chaleur de l'accueil et, en particulier Marie-Noël Inack, qui a avoué se sentir plus à l'aise après qu'avant. Madame Inack Inack est mariée à un professeur d'économie, elle a deux enfants et assume la fonction de directrice de la protection civile du Cameroun à Yaoundé. □





De Zurich à Prangins

En passant par Gollion...

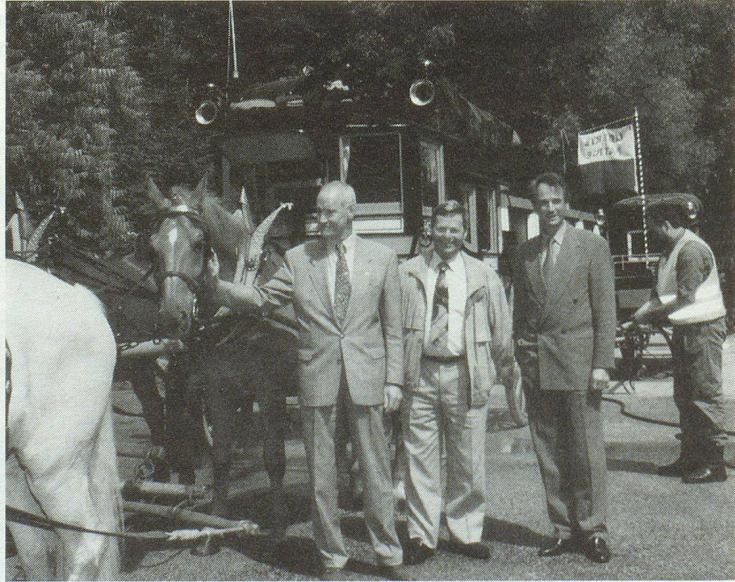
rm. Don des PTT au Musée national, la diligence postale sera un des objets phares du Château de Prangins, future annexe romande du Musée national suisse. Sur la route la conduisant de la Sarraz à Morges, elle a fait une halte au Centre d'instruction de PCi à Gollion, sur invitation des Autorités cantonales, respectivement par Olivier Durgnat, responsable du Service cantonal.

Partie de Zurich, siège du Musée national, la diligence postale a entrepris un long périple, de ville en ville et de musée en musée pour arriver juste à temps à Prangins pour l'inauguration officielle du Château.

Dès son arrivée en terre vaudoise, deux autres consœurs, de la Société vaudoise d'attelage et de l'Hôtel de la Fleur-du-Lac, ont tenu à rendre hommage à celle qui circulait nuit et jour sur la route du Gothard, en passant par le Col. Le voyage, de Flüelen aux environs de Milan durait vingt-trois heures et impliquait douze change-

L'arrivée à Gollion de la diligence du Gothard N° 880, étape de la ligne Zurich-Prangins.

Repos, caressez les chevaux...
De g. à dr.
Michel Buttin,
le Préfet
Robert Chanson
et Olivier Durgnat.



ments de chevaux. Une centaine d'année après, le courrier A fait à peine mieux. Ce voyage est aussi l'occasion de fêter le 150^e anniversaire de la Constitution fédérale. Pour Andres Furger, directeur du Musée national suisse, postillon d'occasion, mais expérimenté, conduire un tel attelage sur les routes d'aujourd'hui est une véritable gageure. Imaginez qu'il faut tenir en main un attelage de plus de deux mètres de

large, comportant trois chevaux à l'avant et deux au timon, tout en tirant un lourd coupé-berline de neuf places; c'est presque un train routier.

Le président du Musée du Cheval de la Sarraz, qui n'est autre que le Préfet Robert Chanson avait pris place dans la voiture attelée, cédant la place (à regret!) après la halte restauration des chevaux et des équipages à son collègue morgien. □